

### Samedi 8 octobre 2016

# Lerna Fontanis

# KARHNG

6 h endurance indoor

http://fontaine-leveque.rotary1620.org/club



Au profit d'enfants défavorisés par la vie

**Renseignements: 0475.37.53.36** 

0475.65.91.87



Zoning Industriel, 4 6210 Frasnes-Lez-Gosselies



#### Samedi 8 octobre 2016

10h Accueil & Check-in administratif

10h30 Vestiaires

11h Briefing sécurité

11h15 Chrono 30'

11h45 Formation grille et départ lancé

12-18h Course

18h45 Podium & Prix



http://fontaine-leveque.rotary1620.org/club

# Renseignements: 0475.37.53.36 0475.65.91.87

Piste: Longueur 500 m, largeur 6 m Karts Sodikart RT8 dernière génération A disposition:

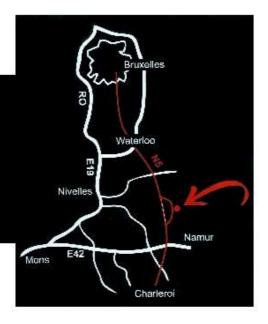
- casques

- combinaisons Sobelt

- casiers individuels fermant à clef



Zoning Industriel, 4 6210 Frasnes-Lez-Gosselies







#### Chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'organisation de notre karting au profit d'enfants défavorisés par la vie, le **samedi 8 octobre 2016.** 

Comme pour les deux éditions précédentes, cette <u>endurance de 6 heures</u> se déroulera **INDOOR** sur le **circuit de BS Karting**, Zoning Industriel 4 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies.

- Un magnifique circuit de 500m de longueur et de 6 m de large, à l'abri des intempéries.
- Des installations confortables avec vestiaire, douches, casques et salopettes à disposition.
- Un chronométrage moderne visible de la piste et du bar.
- Des karts modernes (Sodikart RT8 dernière génération, avec pédalier réglable, feux stop, ...).
- Bar et Fritomobile à prix démocratiques.

Nous espérons que vous serez des nôtres soit en réservant une équipe de 6 coureurs, soit, plus simplement, en venant nous rendre visite dans une ambiance festive.

<ul><li>TIMING</li></ul>	10h	Accueil et enregistrement des pilotes
	10h30	Vestiaire
	11h	Briefing de sécurité des pilotes
	11h15	Chrono 30'
	11h45	Formation de la grille et depart lancé
	12h-18h	Course
	18h45	Podium: proclamation des résultats et remise des prix.

<u>1<sup>er</sup>PRIX</u> 12 bouteilles de champagne

2<sup>ème</sup> PRIX
6 bouteilles de champagne

3<sup>ème</sup> PRIX

1 magnum de champagne

#### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Serge WITTEMANS 0475 65 91 87 Philippe LESEINE 0475 37 53 36

Amitiés rotariennes de la part de .....



### **6 Heures Karting** Indoor RC Lerna Fontants



Formulaire d'inscription	
Nom de l'équipe :	

Team Manager						
Nom:	Prénom :					
Société :e-mail :	Téléphone:					

Composition de l'équipe							
	Nom	Prénom	Date de Naissance				
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							

Les concurrents s'engagent, par la présente, pour les 6 *Heures Karting Indoor RC Lerna Fontanis* le 6 septembre 2014.

#### Le prix de location d'un kart est de 650 €.

Le nombre de pilotes par équipe concurrente est fixé à 6 maximum, âgés d'au moins 16 ans.

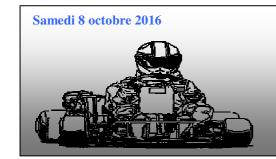
Les concurrents dont les noms sont repris ci-dessus seront les seuls à pouvoir accéder au circuit et à participer à l'épreuve.

Ils signeront, au préalable, l'abandon de recours en annexe.

Les concurrents s'engagent à respecter les règles édictées par le directeur de course lors de l'épreuve.

#### Signature du Team Manager

Précédée de la date et de la mention « lu et approuvé »



## **6 Heures Karting** Indoor RC Lerna Fontants



Ce formulaire d'inscription est à renvoyer complété et signé par le Team Manager avant le 15 juillet 2016 à une des deux adresses reprises ci-dessous :

Serge WITTEMANS Rue Longue,95 6043 RANSART serge.wittemans@gmail.com

Philippe LESEINE Ry du Paireux, 20 6280 GERPINNES philippe@leseine.eu

L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement d'un <u>acompte de 350 €,</u> à verser pour le 15 juillet 2016 sur le compte du Rotary Club Lerna Fontanis BE80 0689 0040 7577

Le solde de 300 € est à verser sur le même compte au plus tard le 30 septembre 2016.

Le Comité Lerna Fontanis, Rotary Club de Fontaine-l'Evêque



info@bskarting.be

#### ABANDON DE RECOURS

- 1. Pour être autorisés sur le circuit, les participants doivent avoir atteint l'âge de 16 ans. Les personnes de moins de 16 ans ne seront admises que si elles sont accompagnées de leurs parents ou ont une autorisation parentale écrite et dûment signée.
- 2. Rouler sous influence (alcool,...) étant strictement interdit, seules les personnes n'ayant pas franchi la limite légale seront autorisées sur le circuit.
- 3. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour d'éventuels dégâts aux voitures, motos, vélos garés à l'extérieur du bâtiment, ni pour la perte ou le vol d'objets se trouvant dans ceux-ci.
- 4. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour la perte d'objets personnels, leur vol ou des dégâts à ceux-ci.
- 5. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour d'éventuelles blessures.
- 6. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur qui est à ma disposition au guichet ticketing. Je m'engage à respecter celui-ci. L'accès à la piste peut m'être refusé en cas contraire.
- 7. Je conduirai le véhicule prudemment en tenant compte du fait que ni moi, ni les autres pilotes ne sont assurés contre d'éventuels dommages physiques ou matériels. En aucun cas, je ne tiendrai un autre participant, Brussels South Karting (BSK), son personnel ou collaborateur, l'un des organisateur responsable pour ces dommages.
- 8. Je suis obligé de porter un casque et de le fermer (visière ainsi que lanière). Je ne peux pas conduire avec des vêtements amples et si j'ai des longs cheveux, je dois les attacher et les cacher de façon sûre.
- 9. Je suis responsable de tout le matériel (kart, salopette, casque,...) mis à ma disposition.
- 10. Je reconnais connaître le règlement, l'approuver et m'engage à l'appliquer.
- 11. Je reconnais avoir pris connaissance du briefing karting "comment conduire un kart" (y compris le code des drapeaux).
- 12. J'abandonne tout recours vis-à-vis de Brussels South Karting (BSK), ses propriétaires, le personnel, les collaborateurs, les organisateurs de course, le Rotary Lerna Fontanis et ses membres et toute autre personne impliquée.
- 13. Je, soussigné, me déclare d'accord avec et sur tous les points mentionnés ci-dessus.

PAR MESURE DE POLICE, L'ACCES ET LA SORTIE DU BSKARTING DOIVENT SE FAIRE IMPERATIVEMENT PAR LE CHEMIN DU SAUCY A PARTIR DE 19H00.

Date

Nom et signature du pilote

Nom et signature de la personne responsable (OBLIGATOIRE pour les mineurs)